

RAPPELS DE LA DIRECTION

CHANGEMENT DE STATUT OU DÉMISSION

Tout membre qui désire changer de statut ou démissionner doit le faire par écrit avant le 30 novembre.

BANQUE DE PRÉPOSÉ(E)S POUR LA SAISON 2007

Si un de vos enfants, avec un secondaire V ou âgé de plus de 18 ans, démontre un intérêt à travailler à la marina comme préposé, qu'il fasse parvenir son curriculum vitae au secrétariat.

POUR CONTRER LE VOL

Il est important de retirer, autant que possible, tous les appareils électroniques et les équipements de grande valeur qui se trouvent à bord de votre bateau.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Tous les bateaux qui séjournent sur le site du Parc Nautique doivent détenir une assurance responsabilité civile de I M\$ et une copie doit être remise au secrétariat.

ADMINISTRATEURS

Commodore

M. Jean-Marc Lafrance

Vice-commodore

M. Gilles Martel

Secrétaire

M. Gilles Blanchet

Trésorier

M. André Langevin

Directeur du personnel

M. Jacques Demers

Directeur des travaux

M. Alain Fradette

Directeur des activités

Poste à combler

Représentant de la ville de Lévis

Administrateur

M. Marc Brochu

M. Simon Théberge **Gilles Blanchet**

PERSONNEL 2006

Secrétaire administrative

Mme Lucie Poudrier

Maître de port

M. Michel Lecours

Maître de port suppléant

M. Germain Bussières

Gardiens de nuit

M. Marcel Vézina

M. Damien Langlois

Préposés

M Jean-Olivier Vallières-Lafrance

Mme Audrey Landry

M Simon Tétreault

L'Écoutille est publié

par Parc Nautique Lévis (1984) Inc. au rythme de 6 numéros par année. Imprimé à 300 exemplaires, il est distribué gratuitement à ses membres. Sa réalisation est rendue possible grâce à la générosité de ses commanditaires et le travail bénévole des membres.

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE

RESPONSABLE TECHNIQUE

Marc Royer

COLLABORATEURS

Germain Bussières Pierre Dorval

Claude Giroux

Jean-Marc Lafrance

Georges Leblanc

lean-Luc Lemieux

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ

Lucie Poudrier

CORRECTRICE

Cécile Therrien

INFOGRAPHIE

Maude Royer

La publication de l'Écoutille est rendue financièrement possible grâce à la générosité de nos commanditaires. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année. Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager, ce sera votre façon de leur dire merci.

PRÉPARATION DU MOTEUR POUR L'HIVER

par Claude Giroux, mécanicien, pour Poly-Fibre LG inc.

La période hivernale est l'une des pires épreuves que doit vivre votre moteur. Les quelques mois d'inactivité peuvent lui causer plus de tort que plusieurs saisons de bons services. Nos voisins du sud, qui naviguent toute l'année, peuvent souvent utiliser leurs moteurs près de dix ans avant de devoir le rebâtir. Pour recevoir le même service de votre moteur, il faut porter une attention particulière à son hivernage.

L'hivernage de votre moteur doit se faire en deux étapes pour un maximum d'efficacité. D'abord, peu de temps avant la sortie de l'eau, il faut procéder à un changement d'huile et de filtres puis faire le plein du réservoir à carburant et y verser un additif à carburant. Ainsi, votre moteur sera bien lubrifié et vous éviterez la formation de condensation et de paraffine dans le réservoir. Ensuite, lorsque le bateau reposera sur son ber, il faudra le protéger contre le gel en évacuant l'eau contenue dans le système de refroidissement du moteur pour ne laisser que de l'antigel. Il est important d'utiliser un antigel à moteur non dilué, -50°F/-46°C. Ainsi, on évitera l'éclatement des pièces internes du moteur ou de la valve d'entrée d'eau.

Il est aussi nécessaire de combattre l'humidité au niveau du système électrique afin d'éviter l'oxydation des composantes électriques, ce qui pourrait nuire à la conductivité et, par ce fait, au démarrage de votre moteur.

Enfin, une bonne habitude consiste à retirer l'hélice ou le pied de votre moteur, selon le cas, et de le remiser. Vous préviendrez ainsi de possibles dommages causés par le gel ainsi que le vol. Profitez-en pour les faire vérifier, changer l'huile et réparer, si nécessaire.

Votre mécanique sera ainsi fin prête pour affronter les froids de l'hiver.



Alain Lapointe, c. d'a. ass. Courtier en assurance de dommage

4950, boul. de la Rive-Sud, bureau 202 Lévis (Québec) G6V 4Z6

> Téléphone : (418) 835-0939 Télécopieur : (418) 835-5810

alapointe@lemieux-lapointe.com www.lemieux-lapointe.com







2



PARTENAIRE DE NOTRE MILIEU





LES TOITURES CLAUDE MORIN INC. FERBLANTIER-COUVREUR

Couvertures de tous genres.

415, Rte 275, Ste-Marguerite Dorchester (Québec) G0S 2X0 **Bur.: 418. 935.3764** Fax: 418. 935.3604 Michel Dallaire Rés. Tél./Fax: 418.833.8647 Denis Boulay Rés. Tél./ Fax: 418.888.4291



Resto le Petit Matelot

4685, rue St-Laurent, c.P. 46029 Lévis, (Qué.) G6V 8S3 (Marina de Lévis) (418) 835-9009

Nouveau resto familial

Buffets froids et chauds sur réservation

Table d'hôte, menu à la carte

Brunch samedi / dimanche seulement, dès 8h00



Nouvelle administration : Patrick et Yves



LE MOT DU COMMODORE

par Jean-Marc Lafrance



Lors de la dernière campagne électorale de la Ville de Lévis, le Conseil d'administration a eu l'occasion de rencontrer tous les candidats à la mairie, dont madame Roy-Marinelli, afin de partager avec eux les principaux dossiers concernant le développement de la marina. Madame Roy-Marinelli avait pris le temps de relire le plan de développement que nous avons élaboré en 2003. Elle nous a affirmé avoir été impressionné par la rigueur de notre approche, par notre préoccupation à l'égard des personnes qui vivent à proximité de nos installations et par notre vision de l'aménagement du site de la marina.

Nous l'avions également sensibilisée à l'état précaire du Quai Impérial et à la nécessité pour la Ville de Lévis de prendre action dans ce dossier. Madame Roy-Marinelli qui est maintenant mairesse de la Ville de Lévis m'a confirmé lors d'une rencontre intervenue le 18 septembre dernier, rencontre à laquelle participait monsieur Simon Théberge, qu'elle prenait action immédiate sur trois éléments particuliers concernant Parc Nautique Lévy.

Le premier élément est à l'effet que la Ville de Lévis procèdera sans délai à la mise à jour de l'étude réalisée en 1999 par la firme Roche, étude portant sur l'état du Quai Impérial, ce qui constitue une très bonne nouvelle puisque cette mise à jour permettra d'élaborer des actions concrètes pour la réfection de ce quai.

Le second élément porte sur une approche d'aménagement intégré qui comprendra la réfection du Quai Impérial et celle de l'anse immédiatement située à l'est de ce quai. Parc Nautique Lévy participera à ce projet d'aménagement, et ce, au sein d'un comité de travail qui sera constitué à court terme. Il s'agit là d'une excellente nouvelle puisque nous pourrons directement contribuer à la réalisation de ce dossier.

Le troisième élément est relié à un problème de sécurité qui est sou-levé depuis quelques années au croisement de l'entrée de la marina avec la piste cyclable. Une première étape a été franchie par le Comité Exécutif de la Ville de Lévis qui a résolu d'aller en demande de soumissions pour l'installation d'une chicane à cet endroit. À terme, cette décision devrait permettre de solutionner un important problème de sécurité qui met en cause les usagers de la piste cyclable et les usagers de la marina.

Ces trois dossiers démontrent la considération de notre mairesse pour notre marina. Cela démontre à mon avis que Parc Nautique Lévy

a su affirmer au cours des dernières années sa capacité à intégrer les intérêts collectifs des citoyens aux intérêts individuels de ses membres. Ces dossiers démontrent également que madame la Mairesse considère Parc Nautique Lévy comme une institution qui est en mesure de participer au développement harmonieux de son milieu de vie.

Ces résultats démontrent finalement que la voie que nous avions tracé en 2003 est une voie positive pour assurer notre développement et cela démontre qu'agir de façon ordonnée, responsable et en partenariat avec notre environnement, ça génère des dividendes. Je tiens à souligner la contribution de madame Roy-Marinelli qui nous a démontré qu'elle était à la fois visionnaire et femme de parole. Je souligne également celle de Simon Théberge dans ce dossier qui affirme son intérêt à la fois pour son mandat de conseiller municipal mais aussi pour celui de membre du Conseil d'administration de Parc Nautique Lévy.

Une saison de navigation qui s'achève : une nouvelle saison qui s'en vient!

La saison de navigation 2006 tire à sa fin. Elle aura été, de l'avis de la majorité, une saison plutôt ordinaire, ponctuée d'épisodes de beau temps et de vents profitables. Nous avons eu toutefois notre lot de canicules et de vents violents, ce qui constitue, il faut l'admettre, la vie courante des plaisanciers.

LE MOT DU COMMODORE (SUITE)

Question de vents violents, nous avons connu au cours de l'été et jusqu'à maintenant, trois épisodes de vents violents avec des pointes dépassant les 50 nœuds. Tout a tenu bon. Il faut rappeler que le Conseil a convenu d'investir en 2006, dollars, temps et énergie afin d'augmenter la sécurité de nos installations.

Nous avons procédé à cet égard à la réfection complète du quai C et à la consolidation de la passerelle CD. Au début du mois de septembre, nous avons entrepris d'accroître la capacité de résistance de nos pontons aux forts vents latéraux. Cette consolidation est presque terminée et elle a démontré au cours des derniers jours que nos installations pouvaient continuer à faire face à l'adversité.

Est-ce que cela pourra répondre à des situations comme celles qui

VHF

ont été vécues en Nouvelle-Écosse il y a quelques années, lors d'ouragans ayant occasionné des millions de dollars en dommages? La réponse est probablement non puisque l'ampleur de ces phénomènes était de nature exceptionnelle. Il faut comprendre que les actions que nous avons entreprises en 2006 permettent d'augmenter nos seuils de sécurité à des niveaux jamais atteints jusqu'à maintenant.

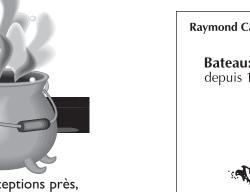
Nous devrons poursuivre cette démarche en 2007 et en 2008; un plan d'action sera élaboré à cet effet avant le début de la prochaine saison de navigation.

J'ai obtenu, à ce jour, une réponse favorable à la suggestion que j'ai formulée auprès des commodores des marinas de la grande région de Québec quant à l'organisation d'un forum de discussion sur les réalités que nous vivons dans le quotidien

de la gestion de nos marinas respectives. Cette rencontre aura lieu dans les semaines à venir.

Le Conseil d'administration sera très actif au cours du prochain trimestre puisqu'il aura à travailler notamment sur le budget 2007-2008, sur la révision annuelle des statuts et règlements, sur la mise à jour du plan de sécurité et d'urgence, sur le dossier de la réfection du quai Impérial, sur l'aménagement du site de la marina et sur le dossier de la concession pour le restaurant.

Je vous souhaite une bonne fin de saison et je vous invite toutes et tous à participer activement à la soirée de clôture de la saison de navigation 2006.



par Jean-Luc Lemieux

L'appareil de type VHF permet des ca

communications faciles entre les bateaux eux-mêmes, une station de la Garde côtière, une marina ou un organisme reconnu comme tel sur un ou plusieurs canaux dédiés et selon des puissances pré-établies.

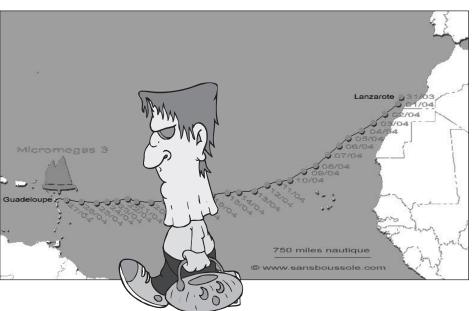
C'est un équipement relativement simple, compact et d'un prix abordable. Contrairement à d'autres types d'appareils, les fréquences marines ont été synthétisées sous des numéros de canaux. À titre d'exemples, le canal 16 correspond à la fréquence 156.800 MHz et le 70 à 156.525 MHz. Pour ce qui est du canal 70, il faut se rappeler qu'il est réservé aux appels de détresse de type DSC et qu'en aucun temps il ne doit être utilisé pour des transmissions vocales.

De plus, étant donné que les appareils radio ne reconnaissent pas les limites territoriales des pays et les langues parlées, les bandes marines, à quelques exceptions près, sont les mêmes dans tous les pays du monde. On dénombre 55 canaux réservés aux activités maritimes. Cependant, il faut prendre bonne note que certains canaux sont réservés exclusivement à certains types d'opérations tel que le sauvetage, la transmission de données, l'industrie de la pêche, etc.

Mais la portée de ce type d'appareil demeure pour plusieurs un point

d'aucun instrument de navigation, c'est-à-dire sans boussole, sans montre ni aucun document ou carte (évidemment sans radio, moteur ou sextant). Il faut dire qu'ils avaient acquis une certaine expérience puisqu'en 1996 ils avaient franchi la distance entre la France et Miami (11 000 km) à bord d'un canot de 4 mètres en bois verni gréé à l'ancienne. En fait, ils ont un CV assez particulier qui vaut la peine d'être lu. Un peu excentrique vous direz? En lisant leurs péripéties, on s'étonne quand même du peu d'intérêt qu'ont suscité ces exploits. Si leur histoire vous intéresse, en plus du site internet, ils ont publié en 2001,

chez Robert Lafond, un livre intitulé «Les Mutins de la Mer», qu'ils décrivent comme : «Les tribulations picaresques et existentielles de deux anticonformistes à la recherche de la liberté, si elle existe»!











CHRONIQUE INTERNET

Pierre Dorval



C'est en cherchant de l'information sur les systèmes de réfrigération électrique 12 volts qui fonctionnent selon l'effet Peltier (le principe des petites glacières pour le camping) que j'ai découvert ce site créé par Christian Couderc qui traite de voile et d'électronique, www.voilelec.com. Cette année, i'y ai référé de nouveau en cherchant de l'information sur le radar et c'est là que j'ai vraiment constaté toute la pertinence du contenu de ce site pour les propriétaires d'embarcation qu'elle soit à voile ou à moteur. Ce site des plus intéressants est fort bien documenté et des plus crédibles. En fait, Christian Couderc est ingénieur en électronique et informatique en plus d'être un amateur de voile. Par exemple pour le radar, il décortique les diverses étapes qui mènent à l'acquisition de cet instrument et à son installation. Où et comment installer le radôme, le pour et le contre d'une installation au mat versus un montage à l'arrière. Bref, juste pour ce sujet, c'est 27 pages de textes agrémentés de croquis et photos. Et ce n'est qu'une infime partie de l'information disponible sur ce site. On y traite des divers équipements électroniques que l'on peut retrouver sur les bateaux, d'électricité et d'énergie à bord, de bricolages possibles pour améliorer

16

le bateau et la vie à bord ainsi que bien d'autres sujets. Vraiment un site à ajouter à vos signets.



À l'origine, avant d'acquérir notre

premier bateau, mes connaissances en la matière étaient plutôt limitées, notamment en ce qui concerne les marques et modèles de voiliers. En fouillant sur l'Internet. j'ai accédé au site de «Sailquest.com» au www.sailquest.com. Créé par Michael McGoldrick, ce site se veut, entre autres, une revue du marché canadien du voilier usagé. Plus particulièrement, on y retrouve des commentaires et des spécifications de 80 voiliers entre 16 et 42 pieds de longueur. De plus, des articles sur l'art d'acheter un voilier usagé, l'inspection d'un bateau et comment réaliser une transaction permettent de mieux cerner les différents aspects entourant l'acquisition d'une embarcation. Une rétrospective du marché des voiliers usagés au Canada donne également une bonne idée des modèles de bateau à privilégier. On y retrouve également une liste par région de divers sites web et de courtiers où on peut retrouver des bateaux à vendre. Par ailleurs, un guide de croisière y décrit en détails la navigation sur la rivière des Outaouais, du lac Deschênes au barrage des Chutes des chats; évidemment, c'est pour ceux qui peuvent transporter leur embarcation sur la route, car il n'y a pas

lac Deschênes lorsqu'on arrive par l'eau à la hauteur de Gatineau-Ottawa. Seul petit inconvénient, vous aurez compris que le site est dans la langue de Shakespeare à l'exception du guide de croisière sur la rivière des Outaouais qui est également en version française. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'anglais et qui désirent acquérir ou changer de bateau, il y a également un document en français qui existe pour une inspection préalable d'une embarcation. Ce document réalisé par les participants du forum de Voile abordable est des plus complet et est facilement accessible en version PDF en passant par le site de «La Barque» au www.labarque.qc.ca/carnet.htm sous l'onglet documentation.

d'écluse permettant d'accéder au



Changement de sujet, navigueriezvous, disons, jusqu'aux Îles-de-la Madeleine sans cartes, sans boussole, sans instruments, sans l'horaire des marées, sans montre? Eh bien, croyez-le ou non le site www.creartisto.com/sansbous sole/expedition.html raconte la traversée de l'Atlantique en 2003 par les frères jumeaux Emmanuel et Maximilien Berque. Cet exploit, ils l'ont réalisé en 27 jours entre Lanzarote et la Guadeloupe, un trajet de 750 miles nautiques sur une pirogue à balancier sans l'aide

d'interrogation. Les questions sont nombreuses sur ce sujet et les réponses sont loin d'être claires et précises.

Les ondes radio voyagent de façon similaire à celles d'un rayon lumineux et l'on sait tous qu'un tel rayon peut être réfléchi ou arrêté par une surface quelconque. Il en est de même pour les ondes émises par un radio de type VHF. La meilleure façon de minimiser les obstacles rencontrés par les ondes est de fixer le plus haut possible l'antenne de l'appareil. Plus cette dernière est fixée en hauteur plus grande sera théoriquement son efficacité et sa portée.

La puissance de l'appareil est un autre facteur qui peut permettre d'améliorer la portée de l'appareil mais toujours en ligne de vue. Les appareils fixés à demeure ont une puissance d'émission pouvant atteindre vingtcinq watts ce qui constitue la limite légale permise par presque toutes les agences gouvernementales à travers le monde. Par contre, la puissance des appareils portatifs varie d'un demi à six watts. Pour ce qui est surtout des portatifs, il faut se rappeler que plus votre appareil est puissant, plus la vie des piles sera courte.

Par contre, selon certains règlements, la puissance d'émission des radios est limitée dans certaines portions des voies de navigation et

pour les stations terrestres comme les marinas. Cette limitation de puissance vise à minimiser les interférences dans les régions où le trafic radio est intense et à permettre aux appareils de faible puissance de pouvoir être entendus advenant un appel de détresse ou d'urgence. À titre d'exemple, à l'intérieur des limites de la majorité des ports, la puissance d'émission est limitée à un watt. Il en est de même des canaux utilisés par les marinas dont la puissance est contrôlée. De plus, l'on sait tous que les marinas ne peuvent émettre sur le canal #16.

Ces quelques données élémentaires vous permettront sans doute de mieux comprendre pourquoi vous éprouvez parfois des difficultés à établir le contact avec un autre bateau ou votre marina.

Un bel exemple est celui de Parc Nautique Lévy. Les préposés sont munis de radios portatifs dont la puissance maximale est de 6 watts.

D'une part, s'ils oeuvrent dans le bassin même, disons à la marée basse, la jetée constitue un formidable obstacle à la propagation des ondes dépendant de la position du navire dési-

reux d'établir une communication et de celle du préposé. D'autre part, si vous vous trouvez dans le secteur de Cap-Rouge, à la limite du Port de Québec, et que émettez à la puissance maximale de votre appareil, environ 25 watts, il y a de bonnes chances que les proposés puissent vous entendre mais que vous ne les entendiez pas à cause de la faible émission de leurs appareils.

Ce sont des considérations que vous devrez prendre en considération dans vos communications.

Enfin, rappelez vous que la majorité des appareils de type VHF n'émettent pas à leur puissance maximale. Des piles faibles, un mauvais contact, une mauvaise mise à la terre et que sais-je encore, peuvent entraver le bon fonctionnement d'un appareil qui, au fil des décennies, est devenu le meilleur ami du navigateur. Dans certains cas, il y va de sa survie.









FORTIN & FRÉCHETTE INC. COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE



ASSURANCES MARITIMES

186, RUE COMMERCIALE ST-HENRI DE LÉVIS **G0R 3E0**

Bur.: (418) 882-0801 RÉS.: (418) 882-0755 FAX: (418) 882-5325



32, du Bel-Air, Lévis, Qc G6V 6K8 Tél.: (418) 837-2900 Fax: (418) 837-3096 Courriel: eboutininc@videotron.ca

Ernest Boutin Inc.

MAÎTRES ÉLECTRICIENS

Installation • Réparation



Excavation • Terre • Sable • Gravier • Aqueduc & égout • Travaux de terrassement Location de machineries lourdes • Marteau hydraulique • Enlèvement de la neige

CLÉMENT BERGERON Tél. rés.: (418) 833-0991

5161, St-Georges Lévis (Québec) G6V 4P3 Bur : (418) 833-1282 Fax: (418) 833-7196





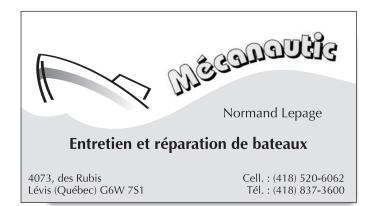




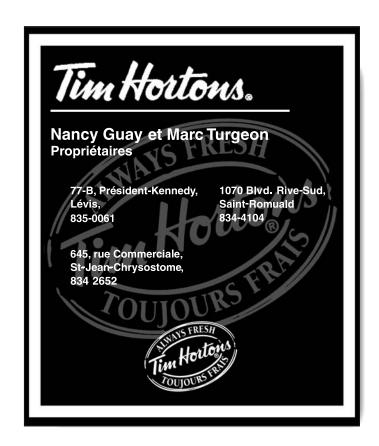
PAQUET ET FILS LTÉE

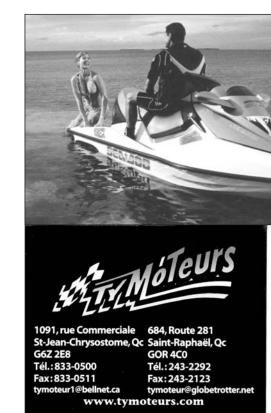
Vente et distribution de produits pétroliers

77, boulevard Kennedy, Lévis (Québec) G6V 7E5 Tél.: (418) 833-4554 - 1-800-463-1813 Fax.: (418) 833-9605









ski-doo

SE0:200

BOMBARDIER VTT

Scie à chaîne

Tondeuse

Bêcheuse

Tracteur

Vêtements



Dans la vie, comme dans les affaires, c'est tellement plus simple quand c'est clair.

Que puis-je faire pour simplifier vos affaires ?



Paul Gosselin, A.V.C.
Services financiers Paul Gosselin Inc.*
Bur. (418) 833-2889
5935, rue St-Georges, bureau 320
Lévis (Québec) G6V 4K8



CLARICA

Assurance-vie, assurance-santé personnelle, assurance maladies graves, assurance-invalidité, produits d'épargne-retraite, REER, FERR, avantages sociaux et assurance prêt hypothécaire

Conseiller en sécurité financière et conseiller en assurance et rentes collectives *Cabinet de services financiers, distributeur autorisé de produits et services de Clarica.





LES ÉCHOS DE L'OCÉAN

par Georges Leblanc, skipper

Bilan prévisionnel pour le parcours de la course la «Route du Rhum»

Nous ne sommes qu'au début octobre et l'automne est déjà installé. Au Parc Nautique Lévy, les proprios inscrivent leur nom sur le calendrier pour la sortie de l'eau de leur embarcation. Au moment où vous lirez ce qui suit, je serai déjà retourné à Saint-Malo en France afin de préparer mon voilier «Océan» pour le grand départ le 29 octobre sur le parcours de la course la «Route du Rhum». Plusieurs s'interrogent parce que mon nom ne figure pas au nombre des inscrits à la course. Aucune dérogation ne peut être accordée en raison des 65 pieds de longueur du voilier Océan. Le règlement stipule une longueur maximale de 60 pieds. Le comité de la course, ne voulant pas créer de précédent, refuse jusqu'à ce jour ma participation et me précise que si je coupais mon monocoque de 5 pieds je serais automatiquement admis. De toute évidence, je n'ai absolument pas l'intention de couper mon voilier d'un seul pouce. Il n'en tient qu'à moi de prendre quand même le départ en parallèle et à vous de suivre le tout sur le site **www. georgesleblanc.com**.

le suis de retour chez moi depuis le 21 août après avoir parcouru une distance équivalente à trois traversées de l'Atlantique. L'article «Plus de 8.000 milles sous la quille du Océan», qui paraissait dans le précédent numéro du journal L'Écoutille», se voulait informatif et traitait des premières grandes navigations sur ce nouveau coursier. Suite à ce périple, le temps est au bilan et l'objectivité est de mise. Le temps est venu d'évaluer le bonhomme et d'analyser l'embarcation sous toutes ses coutures. Mon rôle de skipper me convient, les équipiers qui ont navigué avec moi sur la traversée et lors de la course la «Dinartica» estiment que j'ai accompli du bon boulot. La preuve est qu'ils sont tous partants pour embarquer à nouveau à mon bord. De plus, après le parcours en solitaire de plus de I 600 milles nautiques que j'ai effectué au retour des Îles Lofoten en Norvège, je me sens prêt pour diriger l'étrave en direction du sud-ouest, vers la Guadeloupe.

le ne peux pas en dire autant de mon voilier qui est présentement amarré tout au fond du port de Saint-Malo. Au cours des deux semaines précédant le départ, je devrai concentrer toutes mes énergies aux réparations et à la préparation de celui-ci. Dès mon arrivée, mon plus grand défi sera de réserver les services d'un grutier afin de le mettre au sec. Dès lors, j'évaluerai les dommages occasionnés à la carène par un débris flottant percuté lors de la qualification et qui a provoqué l'importante infiltration d'eau qui m'a tenu en alerte tout au long du parcours. Cette réparation représente une semaine de travail et la liste des mises au point est assez impressionnante. Avec l'arrivée le 20 octobre de mon ami Marc qui vient m'aider, je suis confiant que l'Océan retournera à l'eau au plus tard le vendredi 27 octobre. Cependant il est réconfortant de constater que toutes les modifications et optimisations apportées à la quille, au gouvernail, au gréement et à l'équipement électronique se sont avérées adéquates tout en favorisant une performance accrue et une navigation davantage sécuritaire.









LUCE FECTEAU Courtier immobilier affilié JACQUES CARON Agent immobilier agréé

Pour l'achat ou la vente d'une maison existante consultez-nous!

ROYAL LEPAGE Inter-Québec CF COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ 5935, rue St-Georges, bureau 320 Lévis (Québec) G6V 4K8

Bur.: (418) 838-1001 Fax: (418) 833-3256 www.royallepage.ca courriel: rivesud@royallepage.ca













LES DERNIÈRES COURSES DU MOIS

DE SEPTEMBRE

Au calendrier des courses, 4 manches étaient inscrites pour le mois de septembre. À cette période de l'année, les jours raccourcissent et l'obscurité nous tombe dessus rapidement. Les départs étant donnés à 18h30, les voiliers

rapidement. Les départs étant donnés à 18h30, les voiliers reviennent dans le bassin à la noirceur, surtout si le vent ne veut pas collaborer.

Ce fut le cas pour la régate du 19 septembre lors de laquelle aucun

septembre lors de laquelle aucun des participants n'a pu franchir la ligne d'arrivée. Un vent faible qui maintient à peine les voiles gonflée et un courant qui s'intensifie dans la direction opposée lorsque les instruments nous donnent une progression négative de 1,8 nœuds. C'est peine perdue, tous les participants abandonnent, ce qui explique le pointage de 6 que chacun a obtenu.

La semaine suivante, pour la dernière course de la saison, c'est l'incertitude. À 16h00, il n'y a pas de vent et il pleut. Mais voilà que vers 16h45 le vent se lève. Mais il pleut toujours et ça ne lâche pas.

par Marc Royer

Les participants, rev

Les participants, revêtu de leurs imperméables, conviennent de devancer le départ de 15 minutes et de faire le parcours des «bananes». Ce parcours consiste en faire trois allers et retours entre la bouée PNL et la bouée Q-4 de l'autre côté du fleuve, en laissant chaque marque sur bâbord. La traversée vers la Q-4 se fait au près alors que celle vers la bouée PNL se fait au vent de travers et se termine par un empannage de la grand voile.

Trois petits tours plus tard, les premiers voiliers franchissent la ligne d'arrivée après 45 minutes de course effrénée.

La pluie avait cessée!



MIKE BIRCH, LE COW-BOY DES MERS

par Marc Royer

Un documentaire de 50 minutes sur la vie et la carrière de Mick Birch sera présenté au Musée de la civilisation de Québec à la mioctobre. Une diffusion à la télévision de Radio-Canada est annoncée pour le 27 octobre 2006.

Mick Birch, coureur océanique canadien fait un peu partie de l'histoire de Parc Nautique Lévy, et cela, sans vouloir tirer profit de sa notoriété.

Rappelez-vous sa présence en nos murs à l'occasion d'une soirée en l'honneur de Georges Leblanc soulignant sa participation dans la course en solitaire «La route du Rhum en 2002».

Notre site Internet affiche, en page d'accueil, une photographie prise à cette occasion, une photographie regroupant trois générations de marins océaniques : Georges Leblanc, Damien Depas et Mick Birch.



Une autre photographie nous montre Mike Birch sur le voilier de Georges lors de son arrivée à Pointe-à-Pitre à La Guadeloupe.





APPRENDRE

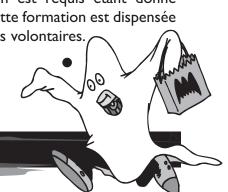
par Jean-Luc Lemieux

Les membres de Parc Nautique Lévy et leurs amis désireux de suivre le cours de navigation de plaisance - cours théorique de base donné depuis 1938 - des Escadrilles canadiennes de plaisance sont invités à communiquer

avec Jean-Luc Lemieux au 833-5620 pour de plus amples renseignements.

Ce cours et plusieurs autres sont donnés, sur la Rive-Nord, par l'Escadrille Québec - 874-6399 -

et, sur la Rive-Sud, par celle de la Chaudière. Un minimum d'inscription est requis étant donné que cette formation est dispensée par des volontaires.



TERRAIN DE STATIONNEMENT - SONDAGE

par Germain Bussières

Lorsque la ville de Lévis a inauguré la piste cyclable, plusieurs cyclistes et visiteurs en ont profité pour venir stationner leur véhicule sur le terrain de la marina. Cela a eu pour effet de diminuer le nombre de places de stationnement pour nos besoins et même, à certaines occasions, de faire en sorte qu'il n'y avait plus de place pour les membres.

Les membres ont demandé au conseil d'administration de rendre le stationnement payant pour les visiteurs non membres et d'établir un système de vignette pour les membres, leur permettant ainsi un accès gratuit.

Une firme de gardiens de sécurité a alors été engagée pour contrôler l'accès des véhicules et faire en sorte de libérer la majorité des aires de stationnement pour les détenteurs de vignettes.

Les visiteurs non satisfaits retournent alors que certains paient la redevance sans hésiter.

Mais lorsque qu'il s'agit d'un membre qui a oublié sa vignette, cela génère un tout autre problème. Chacun a une raison pour ne pas payer : «l'ai perdu ma vignette»; «mon auto est au garage et ma vignette est dedans»; «ma vignette est restée à la maison»; «j'ai perdu ma vignette en passant sur le pont de Québec», et plein d'autres raisons.

Chaque samedi, je passe au moins I heure avec le gardien afin de régler les problèmes de nos membres.

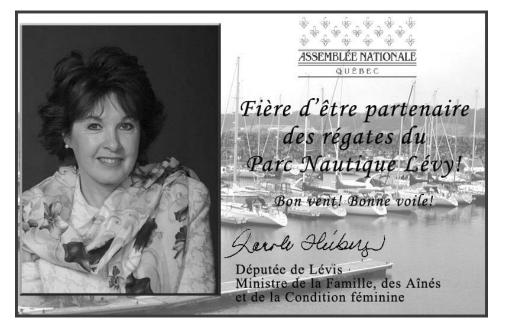
Il faut vous questionner. Si vous avez un emplacement pour votre véhicule dans un stationnement de Québec et qu'un matin vous n'avez pas votre vignette du mois en cours, est-ce que l'on vous fait payer? La réponse est OUI. Et si vous faites une crise, est-ce que l'on vous fait payer ? La réponse est toujours OUI.

C'est pourquoi, dans le but de régler ce problème pour la saison à venir, nous vous amenons sur une

réflexion et vous demandons votre opinion.

- Devons-nous enlever le système de gardien de sécurité et laisser le libre accès en tout temps?
- Devons-nous maintenir le système actuel et, au besoin, l'améliorer en fournissant de meilleurs outils au gardien?
- Devons-nous établir un nouveau système d'identification des membres et de contrôle comme les empreintes digitales, car même une carte magnétique peut être oubliée ?
- Toute autre suggestion permettant d'éliminer ce délicat problème.

Nous vous invitons à nous communiquer vos suggestions et commentaires par courrier électronique à l'adresse suivante : assistantmp@ parcnautiquelevy.qc.ca ou encore en nous écrivant à Parc Nautique Lévy, 4685 rue St-Laurent, C.P.46029, Lévis, G6V 8S3.



RÉSULTATS DES COURSES DE SEPTEMBRE 2006

Le 6 septembre 2006 **Trophée Port de Québec**

(4^e manche) • Largo: 1,00 • Crunch: 2,00

• Cfini : 3.00

• Temps de Reste: 4,00

• Cognac: 5,00 • Allo : 6,00

• Aquilon I: 7,00

Le 19 septembre 2006

(5^e manche)

• Crunch: 6.00

Le 13 septembre 2006 Trophée Escadrille de la Chaudière

(5e manche)

• Largo : 1,00 • Frivolie II: 2,00

Kachina I: 3.00

• Crunch: 4.00 • Cognac: 7,00

• Allo: 7.00

Coupe Capitaine Bernier

• Cognac: 6,00

• Frivolie II: 6,00 • Largo: 6,00

• Temps de Reste: 6,00

Le 29 septembre 2006 Trophée Port de Québec

(5^e manche)

• Temps de Reste: 1,00 Kachina I: 2.00

• Largo: 3,00 • Cfini: 4,00

• Need for speed: 5,00

• Crunch: 7,00

Attribution de la peinture

Dans le but de supporter le Comité des Courses de Parc Nautique Lévy, la souscription volontaire donnant des droits pour l'attribution d'un magnifique tableau offert par La Galerie d'art du Vieux Lévis se terminera vendredi le 20 octobre 2006. Les Régatiers, d'un commun accord, ont convenu de reporter la date de l'attribution du tableau lors de la soirée de fermeture en reconnaissance pour l'ensemble des souscripteurs.







BY CHOICE HOTELS

10, Du VALLON EST 10, DU VALLON EST
LEVIS (QUEBEC) G6V 9J3
TEL: (418) 835-5605
FAX: (418) 835-9054
COURRIEL/EMAIL: CN338@whg.com
RESERVATIONS: 1-800-BO-RÉVES
RESERVATIONS: 1-800-4CHOICE







NORDSUD

Daniel Létourneau

20 Rte Kenneday Lévis 418-838-3827

www.dletourneau.com

SOIRÉE HOMMAGE AUX RÉGATIERS

par C.C.P.N.L.

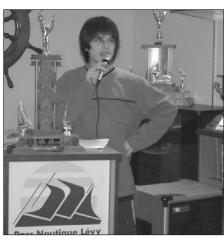
Vendredi le 13 octobre 2006, les trophées des différentes courses furent remis aux régatiers méritants.

Des plaques souvenirs, sur lesquelles étaient inscrits les résultats de chacun, furent également attribuées lors d'un souper réunissant près de 40 passionnés de la voile.

- Pour la saison 2006, il y a eu 19 départs de course au total,
- 12 courses en début de saison, incluant la manche double de Neuville,
- 7 courses en seconde partie.
- Au total, seulement 14 voiliers différents ont participé aux régates locales du Parc Nautique Lévy. C'est 8 de moins que l'an dernier.
- 8 voiliers ont fait au moins 6 courses pour être éligibles au trophée «HOM-MAGE AUX RÉGATIERS».
- Kachina I, Largo et Temps de Reste ont fait 12 courses chacun;
- Cfini a fait II courses;
- Cognac, Crunch et Frivolie II ont fait
 9 courses;
- Aquilon I a fait 8 courses.
- 6 voiliers différents ont mérité au moins une première place dans une course.
- Cfini avec 2 premières positions,
- Crunch avec 2 premières positions
- Frivolie II
 avec I première position,
- Kachina I avec 4 premières positions
- Largo avec 6 premières positions,
- Temps de Reste avec 3 premières positions.
- Pour la seconde année, Carl Poirier a assuré les départs et les arrivées, une tâche qu'il remplit avec beaucoup de professionnalisme. La mise en place de la bouée P.N.L. en milieu de saison lui a facilité de beaucoup la tâche, offrant un alignement plus facile que le Complexe G.



Présidente du C.C.P.N.L., Johanne Dorion a assuré l'animation de la soirée Hommage aux Régatiers. Il faut souligner que Johanne a aussi mis temps et efforts pour la préparation et le succès de la soirée.



Carl Poirier a fait un historique de la saison 2006 des régates et il a procédé à la présentation des gagnants des différents trophées.



Les trophées et les plaques furent remis aux régatiers méritants par M. Gilles Martel, vice-commodore. Gilles a également coordonné la présentation du DVD promotionnel qui fut tourné cet été par le «Studio 58», commanditaire de la saison des régates 2006.

Trophée «HOMMAGE AUX RÉGATIERS»

Le trophée «Hommage aux régatiers» fut décerné au voilier LARGO qui a cumulé les meilleurs résultats sur un ensemble des 6 meilleures courses de la saison.

 er	Largo	(6,0)
2e	Kachina I	(8,0)
3e	Temps de Reste	(9,0)
4 e	Cfini	(13,0)
5e	Crunch	(14,0)
6e	Frivolie II	(16,0)
7 e	Aquilon I	(22,0)
8 e	Cognac	(23,0)

En page couverture, l'équipe du voilier LARGO, Cyrille Bernard et son coéquipier Normand Roy, recoivent le trophée Hommage aux Régatiers des mains du vice-commodore Gilles Martel.

TROPHÉE ESCADRILLE DE LA CHAUDIÈRE

Courses: 26 mai, 16 juin, 3 juillet, 22 août et 13 septembre 2006.

er	Largo
2 e	Kachina
3e	Frivolie



LARGO est également gagnant du trophée Escadrille de la Chaudière.

Daniel Létourneau, photographe professionnel et commanditaire de la saison 2006 des régates, remettra aux gagnants un laminé des photos qu'il a prises lors de la remise des trophées.

TROPHÉE PORT DE QUÉBEC

Courses: 9 juin, 30 juin, 15 août, 6 septembre et 29 septembre 2006.

Ier Kachina I

2e Temps de Reste

3e Cfini



Pour sa part, Kachina I, le voilier d'Éric Tremblay et Micheline Dessureault a récolté les trophées «Port de Québec» et «Tour de l'Île», et une deuxième position pour le trophée «Hommage aux régatiers».

COUPE CAPITAINE BERNIER

Courses: 2 juin, 23 juin, 10 juillet, 31 août et 19 septembre 2006.

I er Temps de Reste

2e Kachina I

3e Largo



Le voilier Temps de Reste de Marc Royer a mérité la coupe «Capitaine Bernier» et la troisième position pour le trophée «Hommage aux Régatiers».



Le voilier Frivolie II de Réjean Gagné a décroché la sixième position pour le trophée «Hommage aux Régatiers.

TROPHÉE LES VOILES BLANCHES

Courses: 10 juin, 17 juin, 17 juin 2006 (2 manches Neuville)

I er Cfini 2e Frivolie II

3e Largo



Le voilier Cfini de Denis Bourassa a remporté le trophée «Les Voiles Blanches» et la quatrième position pour le trophée «Hommage aux Régatiers». En l'absence de Denis, le photographe a capté les aspirants au trophée «Les Voiles Blanches», détenteurs de la deuxième et de la troisième poistion.

TROPHÉE LE TOUR DE L'ÎLE

Course: 8 juillet 2006

 1er
 Kachina I
 (1,0)

 2e
 144
 (1,0)



Le voilier Crunch de Guy Mercier s'est qualifié en cinquième position pour le trophée «Hommage aux Régatiers».



Le voilier Aquilon I de Johanne Dorion et Michel Boulay a mérité la 7e position pour le trophée «Hommage aux Régatiers».











Les invités à la soirée Hommage aux Régatiers ont pu, à nouveau, échanger ensemble et un souper leur a été gracieusement servi par le C.C.P.N.L. avec la participation d'un autre commanditaire des régates, «La Boîte à Sucre».